









Schang

Tassy

FEDERIS ISR FRANCE L

RAPPORT MENSUEL FINANCIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Objectif d'investissement

L'objectif du FCP est, dans le cadre d'une allocation dynamique actions décidée par la Société de Gestion, de chercher à surperformer le marché actions français sur la durée de placement recommandée, qui est au minimum de 5 ans, tout en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables selon l'analyse de la Société de Gestion.

Actif net global	177,54 M€
VL part L	148,80 €

Caractéristiques du FCP

Composition de l'indicateur de référence*	
MSCI France dividendes nets réinvestis (en euro)	100%

* Depuis le 28 juin 2018

_								
Ca	ra	ct	ér	is	ti	a	u	es

Caractéristiques				
Date de création de l'OPC	12/06/1998			
Date de 1ère VL de la Part	29/06/2018			
Durée minimale de placement	5			
recommandée	5 ans et plus			
Classification AMF	Actions françaises			
Classification SFDR	Article 8			
Société de gestion	LBP AM			
Gestionnaire financier par	La Financière de L'Echiquier			
délégation	La Filialiciere de L'Echiquier			
Dépositaire	BNP PARIBAS SA			
Eligible au PEA	Oui			
Valorisation				
Fréquence de valorisation	Quotidienne			
Nature de la valorisation	Cours de clôture			
Code ISIN part L	FR0013345733			
Ticker Bloomberg part L	FEISRFL FP			

Souscriptions-rachats

Valorisateur

Lieu de publication de la VL

Heure limite de centralisation
auprès du dépositaire
Heure limite de passage d'ordre
auprès de La Banque Postale
Ordro offoctuó à

Souscription initiale minimum

Décimalisation

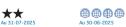
Frais de gestion et autres coûts 1.46% TTC de l'actif net

administratifs et d'exploitation

Commissions liées aux résultats

Commission de souscription Commission de rachat

NOTATION NOTATION MORNING STAR TM MORNINGSTAR France Equity SUSTAINABILITY





acquise : Néant)

BNP PARIBAS SA

Cours Inconnu

1 000 000 Euros

1/100 000 ème de part

2,5% maximum (dont part

NOTATION

QUANTALYS TM

Actions France

12h00

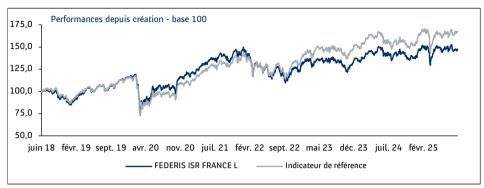
Néant

Néant

3 2



Performances arrêtées au 30 septembre 2025



Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Les calculs sont réalisés coupons nets réinvestis, nets de frais de gestion, sans déduction des droits d'entrée / sortie éventuels.

PERFORMANCES CUMULÉES	Début d'année	1 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
OPC	6,19%	0,66%	1,83%	32,33%	42,94%	47,52%
Indicateur de référence	9,52%	2,54%	5,93%	45,50%	77,70%	68,00%
Ecart de performance	-3,33%	-1,88%	-4,10%	-13,17%	-34,76%	-20,48%
PERFORMANCES ANNUELLES		2024	2023	2022	2021	2020
OPC		1,42%	12,06%	-16,57%	24,30%	2,56%
Indicateur de référence		0,99%	17,29%	-7,65%	28,59%	-4,52%
Ecart de performance		0,43%	-5,23%	-8,92%	-4,29%	7,08%
PERFORMANCES ANNUALISÉES				3 ans	5 ans	Depuis création
OPC			-	9,78%	7,40%	5,50%
Indicateur de référence				13,30%	12,18%	7,41%
Ecart de performance	-			-3,52%	-4,78%	-1,91%

Principaux indicateurs de risque

INDICATEURS DE RISQUE	sur 6 mois	sur 1 an	sur 3 ans	sur 5 ans	Depuis création
Volatilité de l'OPC	17,31%	15,09%	14,24%	16,02%	17,88%
Volatilité de l'indicateur de réf.	18,10%	15,54%	14,52%	16,42%	18,75%
Tracking error	2,88%	2,99%	2,80%	3,28%	3,37%
Ratio de Sharpe	0,20	-0,05	0,47	0,36	0,25
Ratio d'information	-0,62	-1,37	-1,26	-1,46	-0,56
Beta	-	0,95	0,96	0,96	0,94

Plus forte perte Début de la plus Fin de la plus forte historio forte perte recouvrement (j) Perte maximale depuis création -35 63% 19/02/2020 18/03/2020 294

Volatilité	Elle mesure l'importance des variations du prix d'un actif et donne donc une estimation de son risque
Volutilité	(mathématiquement, la volatilité est l'écart type des rentabilités de l'actif).
Tracking error	C'est la mesure du risque pris par le portefeuille par rapport à son indicateur de référence.
Ratio de Sharpe	Il mesure l'écart de rentabilité du portefeuille par rapport au taux sans risque divisé par la volatilité du portefeuille
Ratio d'information	C'est l'écart de performance entre le portefeuille et son benchmark divisé par la tracking error.
Bêta	Il est la mesure de la sensibilité du portefeuille par rapport à son benchmark.

Sources des données, OPC et indicateurs de réf. : LBP AM

Commentaire de gestion

Données calculées sur le pas de valorisation.

Le mois de septembre a été marqué par la persistance de l'incertitude politique en France avec la nomination de Sébastien Lecornu au poste de Premier ministre chargé, dans un premier temps, de former un gouvernement dans un contexte politique toujours fragmenté. Ce flou qui s'installe dans la durée, alors que les finances publiques continuent à se dégrader, a encouragé l'agence de notation Fitch à réviser en baisse la note de crédit de la France de AA- à A+. Ce contexte a au moins la vertu de focaliser l'opinion sur le suiet brûlant de la dette en amont d'échéances électorales importantes (municipales en 2026, présidentielle en 2027) laissant espérer que le sujet des finances publiques occupera une position prépondérante dans les programmes des différents candidats. En septembre, la performance de Fédéris ISR France a été positive principalement portée par Schneider Electric (+13%), EssilorLuxottica (+6%), LVMH (+3%) et Legrand (+8%) tandis que la baisse de l'Oréal (-7%), Pernod Ricard (-14%) et Sanofi (-7%) a pénalisé la progression de la valeur liquidative du portefeuille. Sur le mois écoulé, nous avons notamment renforcé les positions en Unibail, EssilorLuxottica et OPMobility.

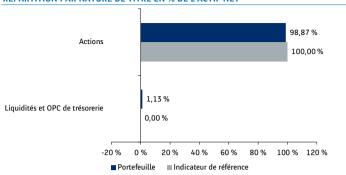
Ce document est destiné aux seules personnes initialement destinataires et il ne peut pas être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu. Il n'est ainsi ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de LBP AM, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers.

FEDERIS ISR FRANCE

MSCI France dividendes nets réinvestis (en euro)

Structure du portefeuille

RÉPARTITION PAR NATURE DE TITRE EN % DE L'ACTIF NET



INDICATEURS CLÉS

Nombre de titres actions en portefeuille	43
Exposition globale	98,87%
Risque spécifique (1 an)	2,90%
Risque systématique (1 an)	14,81%
Poids des 10 premiers titres	52,88%
Poids des 20 premiers titres	75,45%

10 PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

Libellé	Secteur	Pays	% de l'actif net
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Consommation Discrétionnaire	France	7,17%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	Industrie	France	6,68%
ESSILORLUXOTTICA SA	Santé	France	6,65%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	France	6,05%
L'OREAL SA	Biens de Consommation de Base	France	5,77%
SANOFISA	Santé	France	5,31%
AXA SA	Finance	France	4,74%
BNP PARIBAS SA	Finance	France	4,33%
HERMES INTERNATIONAL SCA	Consommation Discrétionnaire	France	3,23%
PUBLICIS GROUPE SA	Services de Communication	France	2,94%

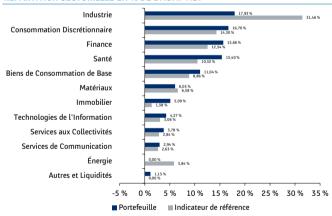
PRINCIPALES SUR-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
ESSILORLUXOTTICA SA	6,65%	4,57%	2,08%
CHRISTIAN DIOR SE	2,05%	-	2,05%
PUBLICIS GROUPE SA	2,94%	1,03%	1,92%
SCOR SE	1,78%	-	1,78%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	2,30%	0,60%	1,71%

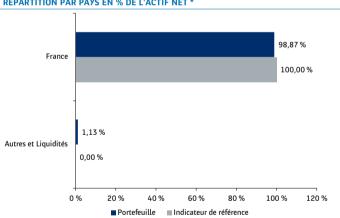
PRINCIPALES SOUS-PONDÉRATIONS EN %

Libellé	Poids dans le portefeuille	Poids dans l'indicateur de réf.	Ecart
AIRBUS SE	-	6,45%	-6,45%
SAFRAN	-	5,94%	-5,94%
TOTALENERGIES SE	-	5,84%	-5,84%
ORANGE SA	-	1,41%	-1,41%
THALES SA	-	1,36%	-1,36%

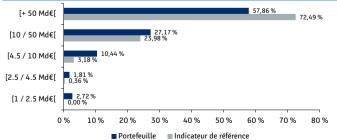
RÉPARTITION SECTORIELLE EN % DE L'ACTIF NET *



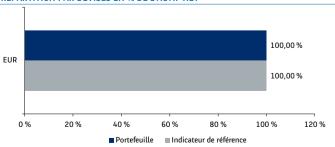
RÉPARTITION PAR PAYS EN % DE L'ACTIF NET *



RÉPARTITION PAR CAPITALISATION BOURSIÈRE *



RÉPARTITION PAR DEVISES EN % DE L'ACTIF NET *



^{*} Réalisé par transparence ; la catégorie OPC regroupe les OPC non traités par transparence ; la catégorie Autres et Liquidités inclut les OPC monétaires.

Informations produites à titre purement indicatif (sans aucune valeur (pré)-contractuelle) ne constituant ni une sollicitation quelconque d'achat ou de vente de l'OPC ni une recommandation personnalisée : elles pourront être modifiées le cas échéant au cours de la gestion de l'OPC et ce, dans le respect de la réglementation applicable. LBP AM ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement prise ou non, sur la seule base des informations contenues dans ce document. Les DIC, prospectus et dernier document périodique sont disponibles auprès de LBP AM sur simple demande ou sur le site www.lbpam.com.







FEDERIS ISR FRANCE L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

PROFIL GREAT DU PORTEFEUILLE

Approche ESG	Sélectivité ¹
Taux de Sélectivité ²	25%
Score GREaT le plus faible du portefeuille ³	6,40
Score GREaT pivot ⁴	6.28

Le score GREaT est issu d'une méthodologie d'analyse ESG propriétaire du Groupe LBP AM. L'échelle du score GREaT est comprise entre 1 et 10, 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

- ¹ L'approche ESG dite en 'sélectivité' est l'exclusion de l'univers de comparaison d'un pourcentage d'émetteurs correspondant au taux de sélectivité - présents sur les listes d'exclusions applicables au portefeuille et/ou les moins bien notés.
- ² Le taux de sélectivité est le pourcentage de l'univers de comparaison exclu pour des motifs ESG.
- ³ Le score GREaT le plus faible du portefeuille doit être supérieur au score GREaT pivot.
- ⁴ Le score GREaT pivot est le score du dernier émetteur exclu de l'univers de comparaison après avoir retiré un pourcentage d'émetteur correspondant au taux de sélectivité. Le portefeuille peut alors investir dans tout émetteur dont le score GREaT est supérieur au score GREaT pivot du portefeuille.

ESG: critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

Pour en savoir plus sur la composition de l'univers de comparaison, nous vous invitons à consulter le prospectus du fonds.

METHODOLOGIE GREAT





Encourager la diffusion des meilleures pratiques en termes de gouvernance d'entreprise et d'éthique des affaires.



Gestion durable des Ressources

Gérer durablement les ressources humaines ou naturelles : respect des droits de l'Homme, développement du droit du travail, relations durables avec les fournisseurs, protection de l'environnement.



Transition Energétique

Maitriser les risques climatiques en accompagnant le passage d'un modèle économique fortement carboné vers un modèle plus sobre et plus durable.



Développement des Territoires

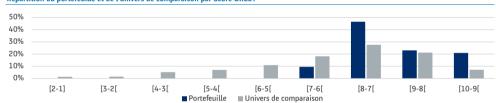
Promouvoir des pratiques responsables répondant aux Objectifs de Développement Durables sociaux et créatrices de valeur pour l'ensemble des parties prenantes en lien avec la chaîne de de valeur.

> Type de comparable Univers de comparaison

	Portefeuille	Couverture du portefeuille	Comparable	Couverture du comparable
G - Gouvernance Responsable	7,01	100,0%	6,26	100,0%
R - Gestion Durable des Ressources	7,23	100,0%	6,99	100,0%
E - Transition Energétique	7,57	100,0%	6,24	100,0%
T - Développement des Territoires	7,63	100,0%	6,51	100,0%

Le fonds ne prenant pas d'engagement de performance relatif à son comparable sur les piliers GREaT, la note du portefeuille peut être supérieure ou inférieure à celle de son comparable.

Répartition du portefeuille et de l'univers de comparaison par Score GREaT



Meilleurs Scores GREaT du portefeuille et Contribution de chaque pilier au Score GREaT de l'émetteur

Nom de l'émetteur	Poids dans le portefeuille	Score GREaT	G	R	E	T
KLEPIERRE SA	0,8%	10,00	9,8%	28,1%	35,9%	26,2%
COVIVIO SA/FRANCE	1,1%	9,85	20,5%	28,1%	27,9%	23,5%
ACCOR SA	1,1%	9,60	0,2%	45,2%	4,5%	50,1%
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD	2,3%	9,19	24,9%	33,0%	35,6%	6,5%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	6,7%	9,16	24,5%	25,0%	30,1%	20,4%







FEDERIS ISR FRANCE L

RAPPORT MENSUEL ESG AU 30 SEPTEMBRE 2025

INDICATEURS DE DURABILITE DU PORTEFEUILLE

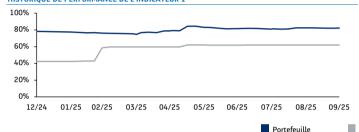
	Portefeuille	Engagement Minimum
Pourcentage d'Investissement Durable	75,9%	45,0%

Au sens du réglement européen SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation), un investissement durable est un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant que ces investissements ne causent pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance. Le pourcentage d'investissement durable présenté ici repose sur la méthodologie propriétaire du Groupe LBP AM, disponible en intégralité sur notre site internet : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie investissements-durables

Indicateur 1 - Environnement	Portefeuille	Comparable
Alignement net zéro	82,3%	62,0%
Taux de Couverture	100,0%	100,0%

Indicateur 2 - Social	Portefeuille	Comparable
Manque de diligence raisonnable	1,3%	6,3%
Taux de Couverture	86,0%	81,0%

HISTORIOUE DE PERFORMANCE DE L'INDICATEUR 1





Méthodologie de l'indicateur 1 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Trajectoire Net Zero Source(s): CDP_TEMP	Part des entreprises dont les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre sont validés par SBTI.	%

Méthodologie de l'indicateur 2 :

Nom de l'indicateur et Source	Définition	Unité de mesure
Manque de diligence raisonnable Source(s) : MSCI	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une procédure de diligence raisonnable permettant d'identifier, de prévenir, d'atténuer et de traiter les incidences négatives sur les droits de l'homme.	% AUM

Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs de durabilité et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référer aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lbpam.com/fr/publications/methodologie-investissements-durables

Le label ISR de l'Etat français, est valable pour une durée limitée et est sujet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes.

OBJECTIF EXTRA-FINANCIER DU PORTEFEUILLE

La démarche de gestion ISR du produit financier consiste à identifier les entreprises ayant les meilleures pratiques en matière de développement durable selon l'analyse de la société de gestion.

Cette analyse repose sur la philosophie GREaT, propre à la société de gestion, articulée autour des 4 piliers suivants :

- La Gouvernance responsable : ce pilier a notamment pour objectif d'évaluer l'organisation et l'efficacité des pouvoirs au sein des émetteurs (équilibre des pouvoirs, rémunération des dirigeants, ou encore éthique des affaires).
- · La gestion durable des Ressources : ce pilier permet d'étudier les impacts environnementaux et la gestion du capital humain des émetteurs (qualité des conditions de travail et gestion des relations avec les fournisseurs).
- La transition économique et Energétique : ce pilier permet d'évaluer la stratégie des émetteurs en faveur de la transition énergétique (démarche de réduction des gaz à effet de serre et réponse aux enjeux de long terme).
- Le développement des Territoires : ce pilier permet d'analyser la stratégie des émetteurs en matière d'accès aux services de base

Plusieurs critères sont identifiés pour chaque pilier et suivis par le biais d'indicateurs collectés auprès d'agences de notation extra-financières (MSCI ESG Research, Moody's ESG et EthiFinance Ratings). La méthodologie mise en place permet de réduire les biais, notamment capitalistiques et sectoriels.

In fine, la société de gestion reste seule juge la qualité extra-financière d'un émetteur, qui est exprimée :

- Selon un score GREaT compris entre 1 et 10 - 10 représentant la meilleure qualité ESG d'un émetteur.

Par ailleurs, la société de gestion applique des exclusions sectorielles et normatives visant à limiter l'investissement dans les émetteurs avant des impacts négatifs trop importants. Nos listes d'exclusions sectorielles incluent certains émetteurs de secteurs controversés comme le tabac, les jeux d'argent, le charbon, le pétrole et le gaz, selon les critères définis par la société de gestion. Notre liste d'exclusion normative est construite sur la base d'analyses des controverses ou allégations ESG et identifie les cas de violations sévères, systématiques et sans mesures correctives des droits ou des atteintes en matière ESG. En complément du socle commun d'exclusion de la société de gestion, les portefeuilles détenteurs du label ISR de l'Etat Français sont en conformité avec les exclusions obligatoires listées dans son référentiel.